

AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES

IL EST DÉFENDU

1^{er} DE PARLER BRETON ET DE CRACHER A TERRE;

2^e DE MOUILLER SES DOIGTS DANS SA BOUCHE pour tourner les pages des livres et des cahiers;

3^e D'INTRODUIRE DANS SON OREILLE le bout d'un porte-plume ou d'un crayon;

4^e D'ESSUYER LES ARDOISES EN CRACHANT DESSUS ou en y portant directement la langue;

5^e DE TENIR DANS SA BOUCHE les portes-plumes, les crayons, les pièces de monnaies, etc.;

Voudriez-vous savoir maintenant pourquoi ces défenses sont fâcheuses ? Demandez-le à vos maîtres qui vous donneront les explications nécessaires.

Souvenez-vous cette loi que vous ne devrez pas seulement obéir vous-mêmes à ces prescriptions, mais que vous devrez enseigner la discipline de vos faits commettre à tout le monde.